MEMBRES EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 22

ABSENTS EXCUSÉS AVEC DÉLÉGATION DE POUVOIR : 6

ABSENT NON EXCUSÉ : 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMBAZAC

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, LE 12 DÉCEMBRE,
Le Conseil Municipal de la Commune d'AMBAZAC, dûment convoqué le 5 décembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Peggy BARIAT, Maire.

PRÉSENTS : Mme Peggy BARIAT, Maire, Michel JANDAUD, Jérôme HARDY, Rafael SOLANS EZQUERRA, Mmes Karine BERNARD, Nathalie NICOULAUD, Laurence ROUSSY, Pascale THOMAS, Adjoints, MM. Laurent AUZEMERY, Dominique BIGAS, Jean-Jacques BLANVILLAIN, Stéphane CHÉ, Cédric PIERRE, Herinantenaina Angelo RAZAFIMAHATRATRA, Bernard TROUBAT, Mmes Dominique ARRIVE, Stella BARREAU, Martine BOURBON, Sophie BOYER, Brigitte LARDY, Carole LONGEQUEUE, Carine ROY.

ABSENTS :
- Marie-Laure BOULIN (procuration à D. BIGAS)
- Gérard CHADELAUD (procuration à M. JANDAUD)
- Olivier CHATENET (procuration à K. BERNARD)
- Marc DUPUY (procuration à B. TROUBAT)
- Fabienne FERRAND
- Fréderic RICHARD (procuration à P. LHOMME)
- Carine ROY (procuration à B. LARDY)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, à la désignation de Madame Pascale THOMAS, comme secrétaire de séance.

2024-118 TARIFS DU SERVICE CULTURE POUR L'ANNÉE 2025

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que depuis 2015, la commune effectue elle-même sa programmation culturelle par le biais d'un service « culture » doté d'une régie comptable de recettes.

Il vous est proposé de reconduire les tarifs des entrées pour la programmation culturelle.

TARIFS SERVICE CULTUREL	TARIFS 2024	TARIFS 2025
Films, Conférences, Spectacle Jeune Public		
- Plein tarif (ticket vert)	5,00 €	**5,00 €**
- Spectateur de – de 18 ans (ticket blanc)	Gratuité	**Gratuité**
Concerts ou Théâtre	(cachet artistes < 1000 €)	**(cachet artistes < 1000 €)**
- Plein tarif (ticket jaune)	8,00 €	**8,00 €**
- Tarif réduit (ticket jaune clair) *(étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaire du RSA)*	4 €	**4 €**
- Spectateur de – de 18 ans	Gratuité	**Gratuité**
Concerts ou Théâtre	(cachet artistes ≥ 1000 €)	**(cachet artistes ≥ 1000 €)**
- Plein tarif (ticket orange)	10,00 €	**10,00 €**
- Tarif réduit (ticket orange clair) *(étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaire du RSA)*	5,00 €	**5,00 €**

Accusé de réception en préfecture
087-218700201-20241212-2024-118-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de réception préfecture : 16/12/2024

- Spectateur de – de 18 ans	Gratuité	**Gratuité**
Concerts ou Théâtre	(cachet artistes ≥ 1200 €)	**(cachet artistes ≥ 1200 €)**
- Plein tarif (ticket rose)	12,00 €	**12,00 €**
- Tarif réduit (ticket rose clair) *(étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaire du RSA)*	6,00 €	**6,00 €**
- Spectateur de – de 18 ans	Gratuité	**Gratuité**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs relatifs aux entrées culturelles pour l'année 2025 ;

DIT que la comptabilité relative à ces cautions sera retranscrite dans un registre tenu par le régisseur de la régie de recettes du service culture ;

DONNE pouvoir à son maire pour faire exécuter les présentes.

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Affiché le 13 décembre 2024
Pour copie conforme, le 13 décembre 2024
Le Maire,
Peggy BARIAT.

MAIRIE D'AMBAZAC
87 (Haute-Vienne)

Accusé de réception en préfecture
087-218700201-20241212-2024-118-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de réception préfecture : 16/12/2024